



**PROCÈS-VERBAL DE LA
303^e RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL
tenue le jeudi 27 octobre 2016 à 11 h 45,
local 4837, pavillon de la santé de l'UQTR**

Présences — Absences

Départements	Délégué (e) s	Présent	Absent
Anatomie humaine	Denis Boire	P	
Biologie médicale	Michel Cyr	P	
Chimie, biochimie et physique	François Brouillette		A
Chimie, biochimie et physique	Isabel Desgagnés-Penix	P	
Chiropratique	Marcel Veilleux		A
Ergothérapie	Nancy Baril	P	
Études en loisir, culture et tourisme	Romain Roult	P	
Finance et économie	Foued Chihi		A
Génie chimique	James Agbébavi	P	
Génie électrique et informatique	Loïc Boulon	P	
Génie industriel	François Gauthier	P	
Génie mécanique	Lotfi Toubal	P	
Gestion des ressources humaines	Armel Brice Adanhounme	P	
Langues modernes et traduction	Maureen-Claude Laperrière	P	
Lettres et communication sociale	Johanne Prud'homme	P	
Management	Cécile Fonrouge		A
Marketing et systèmes d'information	Jocelyn Perreault	P	
Mathématiques et informatique	Hélène Désaulniers	P	
Mathématiques et informatique	Nadia Ghazzali	P	
Orthophonie	Marianne Paul	P	
Philosophie et des arts	Jean-Paul Martel	P	
Philosophie et des arts	Marie-Josée Plouffe		A
Psychoéducation	Lyne Douville		A*
Psychoéducation	Charles Viau-Quesnel	P	
Psychologie	Emmanuel Habimana	P	
Psychologie	Sylvain Sirois		A
Sciences comptables	Daphné Drouin	P	
Sciences comptables	Jocelyne Gosselin	P	
Sciences de l'activité physique	Vincent Cantin	P	
Sciences de l'activité physique	Charles Tétreau	P	
Sciences de l'éducation	France Beaumier		A
Sciences de l'éducation	Jean-Marie Miron	P	
Sciences de l'environnement	Denis-G Leroux		A
Sciences de l'environnement	Vincent Maire		A
Sciences humaines	Thierry Nootens	P	
Sciences infirmières	Liette St-Pierre		A
Sciences infirmières	Maude Dessureault	P	
Comité exécutif	Officiers	Présent	Absent
Ismaïl Biskri	Président	P	
René Lesage	VPRT	P	
Monique Cadrin	VPAS	P	
Christian Linard	VPAU	P	
Diane Saint-Laurent	VPSC	P	
Sylvain Beaudry	Trésorier	P	
Ghyslain Parent	Secrétaire	P	

*Ces délégués ont informé le secrétariat de leur absence.

Le professeur Ghyslain Parent, secrétaire, anime la rencontre et Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire.

CS-303-27-10-16-01 Mot de bienvenue du président

Le président souhaite la bienvenue aux délégués et les remercie de leur présence.

CS-303-27-10-16-02 Vérification du quorum

Le président déclare l'assemblée ouverte puisque le quorum de 30 % des délégués syndicaux prévu à l'article 37 des statuts du SPPUQTR est atteint.

Il signale que l'avis de convocation a été expédié dans les délais prescrits.

CS-303-27-10-16-03 Désignation d'un animateur

Le président invite les délégués à désigner le secrétaire du Syndicat à titre d'animateur de la rencontre.

CS-303-27-10-16-04 Adoption de l'ordre du jour

L'animateur présente l'ordre du jour. Il rappelle qu'il s'agit d'une réunion régulière et qu'il est possible de modifier l'ordre du jour.

1. Mot de bienvenue du président
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Élection d'un représentant au comité des activités socioculturelles de l'UQTR
5. Rapport du comité des relations de travail
6. Suivi à la lettre d'entente sur la réduction temporaire des coûts de la convention collective
7. Code d'éthique et de déontologie du Syndicat
8. Résultats de la consultation au poste de vice-recteur aux études et à la formation
9. Tribune des délégués et des déléguées
10. Adoption du procès-verbal de la 302^e réunion du conseil syndical
11. Suites à donner aux réunions du comité exécutif et du conseil syndical
12. Information et dépôt de documents :
 1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif : 528^e, 529^e et 530^e
 2. Dépôt de l'agenda syndical du mois de novembre 2016
 3. Rapport sur les dossiers de la FQPPU
13. Affaires nouvelles :
 1. Code d'éthique pour les employés de l'UQTR
 2. Les chantiers sur le redressement financier de l'UQTR
14. Date de la prochaine rencontre : 24 novembre 2016
15. Levée de l'assemblée

Sur motion dûment proposée par le comité exécutif et appuyée par le professeur François Gauthier, délégué du Département de génie industriel, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 303^e réunion du conseil syndical.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CS-303-27-10-16-05 Élection d'un représentant au comité des activités socioculturelles de l'UQTR

L'animateur signale que le conseil syndical doit désigner un représentant des professeurs au comité des activités culturelles de l'UQTR.

Des appels de candidatures ont été faits au cours des dernières semaines et le secrétariat a reçu la candidature de la professeure Sylviane Charles du Département de philosophie et des arts. L'animateur rappelle que la professeure Charles a fait parvenir aux délégués syndicaux un texte de présentation relié à sa candidature.

L'animateur présente le projet de résolution qui accompagne ce point :

CONSIDÉRANT l'article 7.1.5 des statuts sur la désignation des représentants du Syndicat aux différents comités syndicaux et institutionnels;

CONSIDÉRANT la demande de l'UQTR de désigner un professeur au comité sur les activités socioculturelles;

CONSIDÉRANT les appels de candidatures;
CONSIDÉRANT le dépôt de la candidature de la professeure Syliane Charles du Département de philosophie et des arts;

Sur proposition de la professeure Nadia Ghazzali, déléguée du Département de mathématiques et informatiques, appuyée par le professeur Jean-Paul Martel, délégué du Département de philosophie et des arts, il est résolu :

de désigner la professeure Syliane Charles du Département de philosophie et des arts à titre de représentante du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) au comité sur les activités socioculturelles de l'UQTR et pour siéger au comité des services à la collectivité (CSC) du Syndicat.

CS-303-27-10-16-06 Rapport du comité des relations de travail

L'animateur invite le VPRT à présenter le point.

Les cours atypiques et la lettre d'entente no 3

Le VPRT rappelle le contenu de la lettre d'entente no 3 et les difficultés à trouver une solution avec la Direction de l'UQTR.

Il présente la définition des cours atypiques déposée par la Direction de l'UQTR :

« Cours qui, sur recommandation de l'Université (UQTR) et/ou du Département auquel il est rattaché, ne fera pas l'objet d'une reconnaissance dans la tâche du professeur équivalente au nombre de crédits qui apparaît au répertoire des cours de l'UQTR »

Il décrit également la procédure et les critères utilisés par le décanat de la gestion académique des affaires professorales (DGAAP) pour convaincre les départements d'offrir des cours à faible clientèle et comptabilisés dans la tâche du professeur selon le nombre d'étudiants.

Le VPRT rappelle que l'objectif poursuivi par le Syndicat c'est d'introduire dans la convention collective un seuil équitable de reconnaissance de ce type de cours pour l'ensemble des professeurs.

Le VPRT termine la présentation en mentionnant que le comité paritaire ne s'est pas réuni souvent au cours des derniers mois et que le comité des relations de travail a été obligé de saisir le vice-recteur aux ressources humaines de l'UQTR (VRRH) afin qu'il oblige à prévoir une série de rencontres du comité paritaire.

Les délégués syndicaux soulignent :

Que l'introduction du système Clarder dans la rentabilité des cours atypiques est un précédent dangereux puisque le travail du professeur reste similaire, peu importe le classement du cours;

Qu'il faut être prudent en considérant les séminaires offerts par les professeurs comme des cours atypiques;

Que les cours dispensés par les professeurs qui ne sont pas rémunérés selon la convention collective peuvent être considérés comme des cours atypiques.

Dégagements de recherche

Le VPRT mentionne que le comité exécutif a convenu de réactiver la lettre d'entente no 4 qui traite de l'attribution des dégagements de recherche prévus à la clause 10.25 de la convention collective. Le comité paritaire prévu à la lettre d'entente devait remettre son rapport le 31 décembre 2013.

La problématique soulevée à l'époque concernait les modalités d'attribution de la centaine de dégagements de recherche prévus à la convention et plus particulièrement ceux reliés aux centres de recherche et aux instituts de l'UQTR.

La convention collective actuelle prévoit l'attribution de six dégagements de recherche pour chaque centre et institut et l'attribution d'un certain nombre de dégagements, 1/8 du nombre de professeurs en poste aux professeurs hors centre.

Les professeurs œuvrant dans les centres et les instituts remettent en question l'impossibilité actuelle pour leurs membres à postuler pour les dégagements prévus pour les professeurs hors centres.

Le comité paritaire sur la lettre d'entente no 4 ne s'est pas encore réuni.
Le VPRT répond aux questions des délégués.

CS-303-27-10-16-06 Suivi à la lettre d'entente sur la réduction temporaire des coûts de la convention collective

Le VPRT rappelle que les délégués syndicaux avaient manifesté le souhait d'être informé de l'impact de la lettre d'entente sur la réduction temporaire des coûts de la convention collective signée le 2 juin dernier.

Le comité exécutif a convenu d'inscrire systématiquement à l'ordre du jour du conseil syndical un point qui permettra d'informer les délégués.

Le VPRT présente les grandes lignes de la répartition des postes pour l'année 2016-2017 et pour l'année 2017-2018.

Pour l'année 2017-2018, la commission des études a attribué 22 postes aux départements, mais seulement une dizaine de ces postes pourront être comblés considérant que le plancher d'emploi pour 2017-2018 est le même que pour l'année 2016-2017 (445 postes). Il aurait donc été préférable que la commission des études priorise les postes afin d'éviter que la Direction de l'UQTR détermine, comme l'année dernière, les départements qui pourront embaucher un nouveau professeur.

Le VPRT présente également deux tableaux qui illustre la répartition des cours pour les sessions été et automne pour les années 2014, 2015 et 2016. Quoique l'on remarque une légère hausse des cours en appoint pour l'automne 2016, cela n'est peut-être pas dû exclusivement à la lettre d'entente puisque l'on remarque une baisse également pour les cours en fiducie.

Des délégués souhaiteraient obtenir la répartition des cours en appoint par département. Le président mentionne qu'il ne serait pas judicieux, à la veille des négociations pour le renouvellement de la convention collective, de faire ce genre de comparaisons entre les départements.

Le VPRT termine en indiquant que les tableaux seront expédiés aux délégués.

CS-303-27-10-16-07 Code d'éthique et de déontologie du Syndicat

Le secrétaire du Syndicat indique que le comité exécutif souhaite depuis plusieurs années se doter d'un code d'éthique et de déontologie pour les officiers et le personnel du Syndicat.

Il signale que les délégués ont reçu une version du projet adopté à l'unanimité par le comité exécutif.

Avant d'amorcer les discussions sur le projet, le secrétaire présente le projet de résolution :

- CONSIDÉRANT l'article 31.1.1 des statuts du Syndicat;
CONSIDÉRANT l'intention du comité exécutif de doter le Syndicat d'un code d'éthique et de déontologie;
CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité exécutif;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par le professeur Jean-Paul Martel, délégué du Département de philosophie et des arts, il est résolu d'adopter la règle 16 portant sur le code d'éthique et de déontologie des officiers du comité exécutif et des membres du personnel du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR).

Le secrétaire propose une période plénière.

À la fin de la plénière, considérant les commentaires formulés par les délégués, le secrétaire accepte la proposition du professeur François Gauthier, délégué du Département de génie industriel, appuyé par le professeur James Agbebavi, délégué du Département de génie chimique, de retourner le projet de code d'éthique et de déontologie pour les officiers et le personnel du Syndicat au comité exécutif afin de revoir certains aspects du projet.

Le secrétaire s'informe s'il y a une demande de vote sur cette proposition.

Après avoir constaté qu'il n'y a pas de demande de vote, l'animateur déclare la proposition de dépôt du document adoptée à l'unanimité.

CS-303-27-10-16-08 Résultats de la consultation au poste de vice-recteur aux études et à la formation

L'animateur rappelle que le comité exécutif a tenu, comme le prévoit la règle 14 sur la consultation des professeurs pour la désignation des cadres supérieurs de l'UQTR, une consultation électronique sur la candidature de Madame Catherine Parissier à titre de candidate au poste de vice-rectrice aux études et à la formation.

L'animateur présente les différents tableaux des résultats.

Les 135 professeurs qui ont répondu à la consultation syndicale se déclarent, à 71 %, très favorables et favorables à la candidature de cette dernière.

L'animateur fait également remarquer que 81 % des répondants auraient préféré avoir plus d'une candidature à la consultation.

CS-303-27-10-16-09 Tribune des délégués et des déléguées

L'animateur invite les délégués à faire part des questions soulevées par leurs collègues ou à signaler les événements qui ont marqué le développement de leur département au cours des derniers mois.

Aucun délégué n'a souhaité prendre la parole à ce point de l'ordre du jour.

CS-303-27-10-16-10 Adoption du procès-verbal de la 302^e réunion du conseil syndical

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la 302^e réunion du conseil syndical tenue le 15 septembre 2016 et n'avoir suggéré aucune correction, les délégués confirment la conformité.

Sur motion dûment proposée par le professeur Jean-Paul Martel, délégué du Département de philosophie et des arts, appuyé par le professeur James Agbebavi, délégué du Département de génie chimique, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 302^e réunion du conseil syndical du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) tenue le 15 septembre 2016.

CS-303-27-10-16-11 Suites à donner aux réunions du comité exécutif et du conseil syndical

L'animateur attire l'attention des délégués sur les nouveaux points ajoutés aux suites à donner aux réunions du comité exécutif et du conseil syndical :

1. Réaliser une courte présentation destinée aux nouveaux délégués syndicaux afin de les sensibiliser aux responsabilités du conseil syndical
2. Ajouter systématiquement à l'ordre du jour du conseil syndical un point sur le suivi de l'entente sur la réduction des coûts de la convention
3. Finaliser l'entente sur l'utilisation des locaux syndicaux
4. Formuler des changements à la politique de l'UQTR sur les professeurs associés
5. Finaliser l'édition des nouveaux statuts

CS-303-27-10-16-12 Information et dépôt de documents

12.1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif

L'animateur attire l'attention des membres sur les procès-verbaux des 528^e, 529^e et 530^e réunions du comité exécutif tenues respectivement les 12 mai, 25 août et 8 septembre 2016.

Il invite les délégués qui désirent obtenir plus d'information complémentaire à adresser leurs questions aux officiers du comité exécutif.

12.2. Dépôt de l'agenda syndical du mois de novembre 2016

L'animateur invite les délégués à prendre note des éléments de l'agenda syndical du mois de novembre 2016.

12.3. Rapport sur les dossiers de la FQPPU

Le trésorier du Syndicat, qui est aussi trésorier de la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU), signale les principaux dossiers traités par la Fédération au cours des derniers mois.

- * Affaires financières : surplus 46 580 \$ en 2015-2016 et transfert 150 000 \$ au fonds de réserve d'aide financière aux syndicats membres : 1 200 000 \$

-
- * Campagne pour refinancement des universités et la recherche universitaire
 - * Mémoire de la FQPPU sur le projet de création du Conseil des universités
 - * Colloque ACFAS 2017 sur la transformation actuelle des universités et de la tâche professorale
 - * Rapport du comité sur le financement des universités
 - * Rapport des comités sur les relations de travail, sur la gestion des universités et sur les technologies numériques
 - * Finalisation des portraits de professeurs
 - * Formation le 2 décembre sur animation des assemblées délibérantes
 - * Tour de table des relations de travail : entente de principe à l'UQAM
 - * Festivités du 25^e anniversaire et remise du prix Guy Rocher et prix spécial de la FQPPU.

Le trésorier termine sa présentation en signalant que le 2 décembre prochain la Fédération offre une formation sur la tenue des assemblées délibérantes et invite les délégués intéressés à le signaler au Syndicat.

CS-303-27-10-16-13 Affaires nouvelles

1. Code d'éthique pour les membres du personnel de l'UQTR

Le président rappelle que le conseil syndical avait, en mai 2016, rejeté à l'unanimité le projet de code d'éthique pour les membres du personnel présenté par le comité des ressources humaines du conseil d'administration de l'UQTR. Ce projet de code d'éthique avait aussi été dénoncé par l'Intersyndicale des personnels de l'UQTR (IPUQTR) et le Forum des partenaires.

La Direction de l'UQTR a tout de même décidé de poursuivre la démarche d'adoption du projet de code. Une résolution déposée au conseil d'administration du 31 octobre laisse jusqu'au 23 décembre 2016 aux syndicats et associations pour suggérer des amendements au code qui sera adopté en février 2017.

Le Syndicat en collaboration avec l'Intersyndicale des personnels de l'UQTR (IPUQTR) a l'intention de s'opposer fermement à ce projet.

2. Chantiers sur le redressement financier de l'UQTR

Le président résume le courriel expédié au vice-recteur aux ressources humaines de l'UQTR (VRRH) et aux membres des chantiers résumant les arguments des membres du Forum des partenaires sur la formation des chantiers sur le redressement financier de l'UQTR. La Direction n'a pas tenu compte des commentaires formulés.

CS-303-27-10-16-14 Date de la prochaine réunion

La date de la prochaine réunion du conseil syndical est fixée au jeudi 24 novembre 2016.

CS-303-27-10-16-15 Levée de l'assemblée.

La séance est levée à 14 h 15.

Le président

L'animateur et secrétaire

Ismaïl Biskri

Ghyslain Parent